Image not found or type unknown

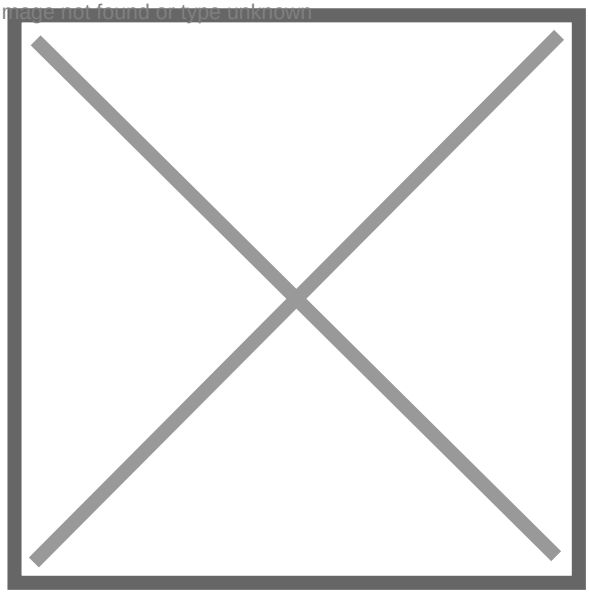

Probleme avec mon patron : retrogradation de poste ....

Par **juliedu82**, le **08/12/2008** à **21:11**

Bonjour,

Voilà je vous envois ce message afin d'être éclairé .....

Je travaille pour une entreprise x depuis le 16/10/2006 en tant qu'assistante de gestion, mercredi dernier, je n'ai pas pu aller travailler car mon bébé était malade et que tout mon entourage avait la gastro, j'ai prévenu mon employeur et il a accepté (évidemment) que je reste à la maison pour m'occuper de ma fille.
Le lendemain malade a mon tour je me suis présentée au travail mais dans mon état mes patrons m'ont dit de rentrer à la maison. En partant je me suis arrêtée acheter des chocolatines pour mon homme et j'ai oublié de payer mon achat. Ce matin à la première heure je me suis de suite présentée à la boulangerie pour régler ma dette.
En arrivant au travail, je m'aperçois que mon ordinateur a changé de place et que l'on m'a donné un ordinateur vide sans mes dossiers ni même mon logiciel de facturation. Ma chef m'annonce alors qu'à 8h30 soit une demi heure après mon arrivée, nous avons un rendez vous de travail avec mon patron sans me stipuler de motif.
Une fois dans le bureau, ma chef commence à m'accuser d'avoir voulu voler l'entreprise en ne payant pas mes chocolatines (l'entreprise à un compte dans cette boulangerie), en suite elle m'accuse de leur avoir menti sur l'état de santé de mes proches et d'avoir voulu une journée de repos, en fin celle ci m'annonce qu'ils n'ont plus confiance en moi, et que sachant que je leur mentais (chose qui est faux) ils se demandaient ce que j'avais été capable de faire avec les devis et les factures de l'entreprise (accuse de faux).
Voyant leurs mauvaises fois, je suis sortie du bureau et je leur ai dit que puisque ils étaient capable de penser ça de moi je préférais partir et démissionner.
Une fois chez moi, je me suis renseignée auprès de l'inspection du travail, et en

démissionnant je perd tout mes droits et j'ai donc proposer un licenciement à l'amiable à mes patrons choses qu'ils refusent évidemment!

Je voulais donc savoir si les événements c'étaient passé dans les règles, mon patron avait-il le droit de me convoquer comme ça ? Avait il le droit de m'enlever mon outil de travail et donc de me rétrograder de poste sans courrier ni même motif justifiant cette rétrogradation (je passe d'assistante de gestion à standardiste en gros)? Que puis je faire pour éviter une démission ? Y a t'il des lois qui pourrait m'aider pour qu'ils me licencient ?

J'ai vraiment besoin de votre aide je suis un peu perdue !

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés